

PROGRAMME DE FORMATION

Promouvoir et soutenir l'autodétermination des personnes en situation de handicap

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

3.00 jour(s)
21:00 heures

Public

Tout professionnel chargé d'accompagner la personne en situation de handicap dans l'expression de ses attentes et besoins, ainsi que la mise en place de son projet d'accompagnement

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 14 p.

Objectifs de la formation

- Définir l'autodétermination intégrer ses différentes composantes, et comprendre les mécanismes permettant de s'autodéterminer
- Découvrir et s'approprier des outils d'aide à l'autodétermination
- Inscrire le Projet Personnalisé dans une démarche d'autodétermination
- Mettre en place un contexte propice à l'autodétermination
- Se projeter dans des pratiques favorisant l'autodétermination

Programme

Le concept d'autodétermination

- Origine du concept
- Les différents modèles
- Modèle de WEHMEYER et ses 4 composantes : autonomie, autoréalisation, autorégulation et pouvoir d'agir
- Caractéristiques de l'autodétermination au regard des âges, de l'autonomie, de l'état de santé mentale

Projet d'accompagnement : attentes, et besoins exprimés par la personne

- Evaluation de la situation
- Recherche de la motivation
- Planification des actions
- Objectifs SMART

Contexte favorable à l'autodétermination

- L'autodétermination confrontée à la prise de risque et à l'éthique
- Rôle de la famille
- Environnement institutionnel
- Expériences inspirantes

Repérage des points d'appuis et des freins au regard du contexte professionnel de chacun

Méthodes et supports

Apports théoriques et méthodologiques. Etudes de cas. Exercices pratiques. Travaux de groupe. Échanges.

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

À l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.